

Philippe Brégeon, *Parcours précaires. Enquête sur la
jeunesse déqualifiée*

Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Le sens social », 2013

Vanessa Pinto



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/travailemloi/6937>

DOI : [10.4000/travailemloi.6937](https://doi.org/10.4000/travailemloi.6937)

ISSN : 1775-416X

Éditeur

DARES - Ministère du Travail

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2016

Pagination : 205-208

ISSN : 0224-4365

Référence électronique

Vanessa Pinto, « Philippe Brégeon, *Parcours précaires. Enquête sur la jeunesse déqualifiée* », *Travail et Emploi* [En ligne], 145 | janvier-mars 2016, mis en ligne le 01 janvier 2016, consulté le 22 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/travailemloi/6937> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/travailemloi.6937>

© Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares)

Parcours précaires. Enquête sur la jeunesse déqualifiée

Philippe Brégeon

Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Le sens social », 2013, 188 p.

*Lu par Vanessa Pinto**

L'ouvrage de Philippe Brégeon porte sur les parcours de jeunes « à bas niveau de qualification », c'est-à-dire ayant quitté sans diplôme le système scolaire depuis plusieurs années. Dans un contexte de multiplication des emplois précaires, l'insertion professionnelle des jeunes ne peut être décrite comme une progression linéaire vers l'accès à un emploi stable. Selon l'auteur, la notion de parcours permet de saisir à la fois la succession des statuts occupés par ces jeunes et les passages entre ces différents statuts. Il s'agit alors de retracer les cheminements, longs et souvent difficiles, de ces jeunes tout en mettant en lumière le sens qu'ils donnent à leurs pratiques et à leurs expériences. L'ouvrage s'appuie ainsi sur une enquête par entretiens menée pendant trois ans auprès de vingt-trois jeunes âgés de 20 à 30 ans au début de l'enquête (en 2008) et ayant quitté le système scolaire (lycée professionnel, section d'enseignement général et professionnel adapté [Segpa], etc.) depuis six ans en moyenne. Il se compose de six chapitres.

Le premier s'intéresse aux « processus d'entrée vers le marché de l'emploi ». Le regard que la plupart des enquêtés portent sur le système scolaire, au sein duquel leur parcours a été plutôt chaotique, est teinté de fatalisme. Ayant intériorisé leur « handicap » et étant souvent confrontés à des situations de survie, ils tendent à retarder la question de leur « orientation professionnelle ». Tantôt ils sont contraints « de prendre un peu n'importe quoi pour faire face à la précarité » (p. 18), tantôt ils tentent de hiérarchiser les emplois et les domaines d'activité. Face à l'injonction de s'orienter professionnellement, certains prennent appui sur les ressources dont ils disposent, quelle que soit leur nature (expérience, « savoir-être », origines familiales, etc.), mobilisant en général des stéréotypes de genre.

Le deuxième chapitre aborde la façon dont les enquêtés perçoivent leur parcours. Entre les plus intégrés (en contrat à durée indéterminée [CDI] depuis plusieurs années) et les « hors emplois », la plupart des jeunes rencontrés ont connu différents statuts (travail non déclaré, chômage, stages d'insertion, contrats à durée déterminée [CDD],

* Centre d'études et de recherches sur les emplois et les professionnalisations (Cérep), université de Reims Champagne-Ardenne.

CDD aidés, contrats d'apprentissage, etc.), avec de fréquents passages de l'un à l'autre. Les « trajectoires ascendantes » sont favorisées par une bonne intégration familiale, une bonne insertion dans un collectif professionnel, etc. *A contrario*, les « trajectoires stagnantes » et les cas d'échec peuvent s'expliquer soit par des difficultés de socialisation professionnelle, soit par des problèmes d'adaptation aux exigences des employeurs, soit par des événements (familiaux, amoureux, etc.) extérieurs à la sphère du travail. Face à leurs difficultés d'accès à un emploi stable exercé du côté de « l'entreprise ordinaire¹ » et face à la pénibilité du travail – à laquelle ils sont souvent confrontés –, certains enquêtés font preuve d'une attitude volontariste et d'une forte implication, alors que d'autres « mettent à distance » le marché du travail afin de sauver la face.

Le troisième chapitre propose une catégorisation des jeunes faiblement qualifiés en fonction de leur rapport au marché de l'emploi (les enquêtés pouvant évoluer d'une catégorie à l'autre au fil de leur parcours). Les « intégrés » (ou « insérés ») ont accédé depuis quelques années à « des situations professionnelles relativement pérennes » (p. 69). Les « attentistes » prennent leurs distances avec la question de l'emploi (notamment par le trafic de stupéfiants, source de revenus parallèles) tout en maintenant un lien avec le marché du travail (stages d'insertion, envoi de CV, etc.) Particulièrement actifs et appliqués dans leur recherche d'emploi, les « hyper volontaristes » se caractérisent par leur vision idéalisée du fonctionnement du marché de l'emploi, vision somme toute conforme aux discours managériaux et à l'idéologie des dispositifs d'insertion. Plus lucides, les « autonomes » développent d'autres sphères que celle de l'emploi (relations amicales par exemple) et déploient des stratégies alternatives (comme la prospection directe au moyen du porte-à-porte). Quant aux « empêchés », ils ont intériorisé leur handicap (lié à la faiblesse de leur qualification, à l'absence de permis de conduire, à une charge d'enfants en bas âge, etc.) et expriment un fort sentiment d'impuissance, sans pour autant avoir totalement renoncé à chercher un emploi. Enfin, les « déconnectés » (femmes au foyer, jeunes classés comme « travailleurs handicapés », etc.) ont abandonné tout projet d'insertion dans le marché du travail ou le renvoient à un avenir indéfini.

Le quatrième chapitre porte sur les rapports de ces jeunes aux institutions et à l'offre d'insertion (face à laquelle certains sont, de fait, « bien mieux servis » que d'autres d'après les observations de l'auteur). Une partie des jeunes enquêtés attend des institutions (missions locales, services pour l'emploi, etc.) qu'elles les incitent à agir pour trouver un emploi ; d'autres espèrent un espace relationnel où être rassurés ; certains enfin comptent sur des prestations plus concrètes (formation qualifiante, aide financière, etc.) Face à l'offre d'insertion, quelques jeunes font preuve d'un comportement stratégique, tandis que d'autres expriment une forme de honte. Par ailleurs, les rapports entre les jeunes et les institutions évoluent au fil de leur carrière : positifs au début, ils se dégradent quand l'insertion s'éternise, soumis à des phénomènes d'usure.

1. Expression utilisée par l'auteur pour désigner les entreprises autres que les « entreprises d'insertion ». Ces entreprises « ordinaires » ou « normales », dans lesquelles ces jeunes à bas niveau de qualification sont parfois recrutés (en général de façon temporaire), appartiennent surtout aux secteurs de la restauration et du bâtiment.

Le cinquième chapitre traite de l'assignation des jeunes faiblement qualifiés à la catégorie de « travailleur handicapé ». Elle apparaît comme un aveu d'impuissance des dispositifs d'insertion, qui sont incapables de trouver une solution à leur exclusion du marché du travail. Plus encore, l'affiliation de ces jeunes au champ du handicap, en particulier du « handicap mental », non seulement contribue à les éloigner davantage des emplois « ordinaires », mais en outre alimente chez eux des difficultés identitaires en raison de son caractère stigmatisant.

Le sixième et dernier chapitre dresse une catégorisation des enquêtés en fonction de leurs modes de vie. P. Brégeon en distingue quatre : des « repliés sur la famille » méfiants par rapport aux institutions ; des « isolés » éloignés de leur famille et dépendants des institutions ; des jeunes développant une « dynamique relationnelle » hors famille, faisant preuve d'une certaine « débrouillardise » et manifestant un rapport utilitaire aux institutions et, enfin, des « autonomes » ayant accédé à une relative stabilité socio-économique.

Un des apports de l'ouvrage est de donner à voir les cheminements tortueux de plusieurs jeunes sans diplôme, presque tous issus de milieux populaires. L'enquête permet de montrer les processus selon lesquels ces jeunes sont majoritairement relégués en dehors du marché des « emplois ordinaires ». Les quelques incursions qu'ils y font se soldent généralement par des échecs, en raison de leur manque d'intégration au sein des entreprises, de l'absence de reconnaissance de leur activité et de la pénibilité des conditions de travail qui leur sont réservées. Ainsi, renvoyés dans une sorte de marché de l'emploi parallèle (contrats aidés, stages d'insertion, etc.) ou assignés à des positions stigmatisantes (« travailleur handicapé »), ces jeunes semblent paradoxalement maintenus dans une quête perpétuelle de l'insertion professionnelle.

La lecture de l'ouvrage est toutefois entravée par un manque de fluidité de l'écriture (paragraphes très courts) et par un usage parfois maladroit des références sociologiques. C'est à partir d'une lecture incomplète, voire déformée, que les travaux de Roger (*sic*) Castel et, surtout, de Serge Paugam sont critiqués : P. Brégeon reproche notamment à l'auteur de *La Disqualification sociale* de négliger les possibilités de résistance des individus et leurs aptitudes à la « débrouillardise ».

Par ailleurs, bien que les parcours de ces jeunes soient décrits en détail et que l'auteur accorde une place importante aux extraits d'entretiens, peu d'éléments sont donnés sur la démarche d'enquête, renvoyés en annexe, comme un appendice méthodologique. Pourtant, compte tenu du mode d'accès aux enquêtés (*via* deux organismes de formation et une mission locale), il aurait été essentiel d'analyser dans le corps de l'ouvrage les réactions des jeunes lorsqu'ils sont confrontés à l'enquête², tout autant que le contenu même de leurs récits : ces réactions sont certainement très révélatrices du rapport des jeunes enquêtés aux « institutions » et de la façon dont chacun d'eux

2. Suivant les approches de Gérard Mauger et de Stéphane Beaud, que l'auteur invoque sans néanmoins tirer pleinement profit des acquis de leurs travaux.

évalue ses ressources et a intériorisé les normes mises en œuvre par les professionnels de l'insertion.

Enfin, on regrette l'usage fréquent du terme très englobant d'« institutions » pour désigner des structures très diverses du point de vue de leur histoire, de leurs missions et de leur fonctionnement : organismes de formation proposant des stages d'insertion, missions locales, structures d'hébergement social, services de santé, services de la justice et de la police, etc. On peut supposer en effet que les rapports des jeunes aux « institutions » varient en fonction des caractéristiques de celles-ci et, plus encore, en fonction des propriétés de ceux qui les incarnent. À cet égard, enquêter aussi du côté des « professionnels » de l'insertion et de leurs propres trajectoires et observer les interactions entre les jeunes et leurs interlocuteurs pourraient permettre de mieux saisir comment se construisent les rapports de ces jeunes aux « institutions ».